

BARRAGE DES PLATS - ST-GENEST MALIFAUX

Le barrage des Plats, également nommé localement barrage du Sapt, est situé sur la commune de St-Genest Malifaux.

Il a été bâti en 1958 par la ville de Firminy, comme barrage d'alimentation en eau potable pour la population de Firminy. Il a une capacité de 1.5 Mm³ d'eau. Il est alimenté par la rivière la Semène, qui prend sa source sur la commune de St-Genest Malifaux, sous le col du Grand Bois et a son confluent avec la Loire au lieu dit « Semène » sur la commune d'Aurec.

Le barrage a été vidé en 2005, suite à une inspection décennale. Il a été détecté une faille transversale dans la voûte du barrage. Sa remise en eau a été interdite.

Le barrage appartient maintenant à la Société des barrages, gérée par les communes de Firminy, Fraisses, St-Paul en Cornillon et Unieux (31000 ha). Cette société gère également le barrage de l'Echapre 0.8 Mm³ (affluent de l'Ondaine).

Depuis le séchage du barrage, le syndicat des barrages ainsi que le syndicat des Eaux de la Semène (9 communes, 17000 ha, qui alimente en eau potable tout le plateau de St-Didier et Jonzieux, sont connectés avec la conduite venant du barrage de Lavalette (alimentation par le Lignon).

Des travaux ont été nécessaires pour sécuriser le bas du barrage en cas de fortes eaux sur le plateau.

Le syndicat des Barrages a lancé une étude complète avec différentes options afin de pérenniser son alimentation en eau potable :

- bouclage avec les barrages de l'Ondenon, du Cotatay. L'Ondenon est impropre à la consommation en eau potable. Boucler avec le Cotatay, qui sert à l'alimentation du Chambon Feugerolles, posait un problème de capacité et également des problèmes techniques de pompage pour remonter au niveau suffisant. Coût : 4.2 M€
- Pompage dans la Loire au Pertuiset. Inapplicable en raison de la mauvaise qualité de l'eau.
- Pompage au niveau de Confolens. Problème technique de relevé de l'eau pour distribution dans la vallée de Firminy. Coût : 3.6 M€
- Continuer à prélever sur l'eau du Lignon. Solution non retenue en raison de la distance et des risques dus à une alimentation unique pour Firminy et ses environs, St-Etienne et ses environs.

La remise en eau du barrage du Sapt a donc été la seule solution retenue : coût total 6.2 M€ HT. La casse du barrage dans son état actuel coûterait 1.5 M€. Le financement sera partagé entre le syndicat des Barrages, l'Agence de l'Eau, les Conseils Généraux Loire et Haute Loire.

La remise en état du barrage passe par un renforcement de la voûte en son milieu. Cela sera fait par un renforcement en béton spécial.. L'étude géologique de l'environnement montre la fiabilité de cette solution.

Des mesures environnementales ont été rendues obligatoires : Installation d'un escalier pour les poissons, nécessité d'avoir deux bras réglables pour la prise d'eau potable et pour la prise d'eau de rejet, installation d'un filtre flottant en début de barrage. Coût 330.000 €.

La remise en eau nécessite la définition d'une zone de protection élargie, qui a fait l'objet d'un groupe de travail avec les milieux professionnels agricoles et forestiers environnants.

Au niveau procédure :

Les autorisations techniques ont été données.

Une enquête publique sera ouverte.

Un organisme régional, Codest, devra donner son accord.

En dernier lieu le préfet de la Loire donnera sa décision basée sur tous les éléments.

La durée des travaux est estimée à 18 mois. Le démarrage sera préférable au printemps pour la bonne qualité nécessaire du béton.